



DECISION

Migration de l'architecture Livre Foncier vers la  
nouvelle version Oxalis par la Ville de Royan auprès  
de la société OPERIS

---

DRH N° 15.504

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2014, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 16 avril 2014 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n° 14.0689 en date du 17 avril 2014, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Patrick MARENGO, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 17 avril 2014, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu la décision DRH 15.108 du 4 mars 2015

Vu la proposition commerciale faite auprès de la Ville de Royan par la société OPERIS pour la migration de l'architecture Livre Foncier vers la nouvelle version Oxalis,

DECIDE

- de modifier la décision DRH 15.108 du 4 mars 2015 comme suit :
- de signer la proposition commerciale entre la société OPERIS et la Ville de Royan pour la migration de l'architecture Livre Foncier vers la nouvelle version Oxalis pour un montant global de 15906,00 € TTC (quinze mille neuf cent six euros),
- d'imputer la dépense au budget communal, chapitre 11, nature 6228, pour un montant de 3 816,00 € TTC (trois mille huit cent seize euros),
- d'imputer la dépense au budget communal, chapitre 11, nature 2051, pour un montant de 3300,00 € TTC (trois mille trois cent euros),
- d'imputer la dépense au budget communal, chapitre 11, nature 6184, pour un montant de 8790,00 € TTC (huit mille sept cent quatre-vingt-dix euros).

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 27 octobre 2015

Fait à Royan, le 23 octobre 2015

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint,  
Patrick MARENGO



Migration vers la nouvelle  
version URBAPRO/LF

Client : Commune de Royan

Proposition n° 2015-24425

Proposition envoyée par mail à monsieur BETBEDA le 03/09/2015

jeudi 3 septembre 2015

### LICENCES

#### Pont SIG-Localisation côté OPERIS - localisation plus dessin d'emprise

Cette licence comprend les fonctionnalités de cadrage, de sélection et de consultation avec le logiciel de l'Agglomération  
(Maintenance annuelle associée 200 €HT)

site

1

1 000 €

1 000 €

#### Objectif :

Migrer l'ensemble des licences existantes en licences équivalentes. La migration par défaut porte sur le même niveau fonctionnel (instruction, suivi, consultation ...).

#### Commentaire :

Les licences seront fournies conformément au contrat de maintenance de chaque collectivité.

**TOTAL**

pour un total Ht de :

**1 000 €**

### Module Noyau de la nouvelle version

produit

unité

Qté

PU Euros

prix total HT

#### Module NOYAU

Ce module est indispensable pour cette version, il permet la :

- . Gestion des licences flottantes
- . Facilité de déploiement (Web)
- . Gestion plus large des habilitations et de l'administration

site

1

850 €

850 €

#### Commentaire :

Le coût de maintenance de ce module est offert : pas d'augmentation du contrat de maintenance

**TOTAL**

pour un total Ht de :

**850 €**

## Formation de mise à niveau sur la nouvelle version

produit	unité	Qté	PU Euros	prix total HT
<b>Elle concerne :</b> Administration du logiciel Utilisation de base (navigation, cadastre, ...) Instruction ou suivi des dossiers d'urbanisme Gestion des courriers modèles Pour l'efficacité des formations, les sessions sont organisées pour les groupes de 4 à 7 personnes	jour	4	870 €	3 480 €
<b>Formation TAXES :</b> Instruction ou suivi des taxes d'urbanisme	jour	1	870 €	870 €
<b>Formation SITADEL :</b> Paramétrage et formation pour SITADEL	jour	0,5	870 €	435 €
<b>Formation Foncier :</b> Instruction ou suivi des dossiers du foncier	jour	1	870 €	870 €
<b>Formation Administrateur :</b> Gestion des utilisateurs Gestion des référentiels (PLU, annuaires, service extérieurs...) Courriers et rapports, ...	jour	1	870 €	870 €
Frais de déplacement		2	100 €	200 €
Frais de déplacement et hébergement		6	100 €	600 €
<b>TOTAL</b>	pour un total Ht de:			<b>7 325 €</b>

## PRESTATIONS

produit	unité	Qté	PU Euros	prix total HT
<b>Installation à distance</b> Réinstaller et tester les logiciels sur le serveur existant et 3 postes clients  <b>Option :</b> les changements d'architecture et notamment l'installation d'un serveur Web, les installations complémentaires (autre serveur, version Oracle, autres postes clients, changement bureautique, client riche, mise en place de lien cartographique) feront l'objet de devis.	jour	1	610 €	610 €
<b>Fourniture de l'utilitaire de conversion</b> pour transfert des "modèles des courriers" dans la nouvelle version par la collectivité.			offert	offert
<b>Prestation de transfert des modèles des courriers vers la nouvelle version (50 maximum) :</b> La collectivité choisit parmi ses modèles, une liste de 50 courriers maximum à migrer. OPERIS remplace les champs de fusion et assure la mise en forme de ces courriers. Les courriers restants pourront être traités soit par la collectivité, soit par OPERIS	forfait	1	900 €	900 €
Installation et paramétrage du pont SIG à distance (côté Operis)	Forfait	1	650 €	650 €
<b>Prestation de transfert des modèles des courriers restants :</b> Forfait de 500 € par groupe de 50 courriers	groupe	1	500 €	option
<b>Assistance au démarrage</b>	jour	1	870 €	870 €
Frais de déplacement		1	100 €	100 €
<b>TOTAL</b>	pour un total Ht de:			<b>3 130 €</b>

**Données**

produit	unité	Qté	PU Euros	prix total HT
<b>Objectif :</b> Fournir la nouvelle version avec une base de données prête à une exploitation immédiate A cette occasion, un diagnostic de votre base de données sera établi  <b>Comprend :</b> Données des dossiers urbanisme et foncier Données parcellaires et POS/PLU Informations nécessaires au paramétrage Utilisateurs et habilitations NB : Le coût de cette opération est de 2000 € HT pour toute collectivité souhaitant réaliser cette migration en 2 étapes (Test puis migration finale) Cette prestation est réalisée chez OPERIS	forfait	1	950 €	950 €
<b>Intégration initiale données DGI majic 3</b>	forfait	1		voir CM
<b>Intégration des données concernant les dossiers divers</b> Analyse et la récupération des dossiers divers pour intégration dans la nouvelle version : Forfait de 500 € par type de dossier	Type dossier	1	500 €	option
<b>TOTAL</b>	<b>pour un total Ht de:</b>			<b>950 €</b>

**Conduite de Projet**

Gestion de projet réunion de démarrage, points téléphoniques intermédiaires		1	870 €	option
<b>TOTAL</b>	<b>pour un total Ht de:</b>			

TOTAL HT	13 255,00 €
TVA	2 651,00 €
TTC	15 906,00 €

26 OCT. 2015



Pour le Député-Maire,  
Le Premier Adjoint,

Patrick MARENCO